

le vendredi 10 mai 2002

10 heures

Prière.

À l'occasion de la dernière journée de Bernard Richard (Shediac—Cap-Pelé) au poste de chef de l'opposition, le président et les parlementaires saluent l'apport qu'il a eu à l'Assemblée législative.

M. Haché (Nigadoo-Chaleur) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Petit Rocher, de Bathurst et des environs, qui exhortent la ministre des Services familiaux et communautaires à lancer une enquête publique sur la situation au Foyer « Le Rameur du Nord » Inc. (Pétition 11.)

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. M^{me} Jardine :

45, *Loi modifiant la Loi sur l'assainissement de l'environnement* ;

46, *Loi modifiant la Loi sur l'assainissement de l'eau* ;

47, *Loi modifiant la Loi sur l'assainissement de l'air* ;

48, *Loi modifiant la Loi sur le contrôle des pesticides*.

Il est ordonné que ces projets de loi soient lus une deuxième fois à la prochaine séance.

Est déposé et lu une première fois le projet de loi d'intérêt privé suivant :

par M. Forbes :

49, *Loi modifiant la Loi sur les infirmières et infirmiers auxiliaires immatriculés*.

Il est ordonné que ce projet de loi soit renvoyé au Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé.

M. Richard donne avis de motion 79 portant que, le jeudi 16 mai 2002, appuyé par M. Allaby, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre, par le ministre responsable de la Société de développement régional, les détails des dépenses

de la Société de développement régional par projet par entente pour l'année 2000-2001.

L'hon. M. Green annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère de la Sécurité publique.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides sous la présidence de M. Ashfield.

Il est unanimement convenu de continuer de siéger après l'heure de la pause du midi et de lever la séance à 15 heures au plus tard.

Le président du comité suspend la séance à 11 h 55.

12 h 4

La séance reprend sous la présidence de M. Ashfield.

Après un certain laps de temps, M. Bernard prend le fauteuil.

Le président du comité suspend la séance à 13 h 20.

13 h 25

La séance reprend sous la présidence de M. Ashfield.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil. Le président du comité, M. Ashfield, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

La séance est levée à 14 h 30.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

documents demandés dans l'avis de motion 68

(2 mai 2002).